2016

Rapport d'activité

Avenir
Conservatoire
d'espaces naturels
Isère

▲ **Zone de tir du camp militaire de Chambaran**
M. Juton - CEN Isère

Sommaire

Rapport moral 3

Gestion des sites 4

Connaître 12

Assistance territoriale 14

Communication 18

Vie de l'association 19

Bilan financier 21

◀ **Épeire diadème dans le marais de Chambrotin**
N. Biron - CEN Isère

Rapport moral

de Jean-Luc Fornoni
Président du Conservatoire d'espaces naturels Isère • Avenir

“ Je vous expliquais l'année dernière les conséquences du changement de politique du Département.
Suite à ces annonces, les délégués du personnel avaient rencontré le conseil d'administration pour l'informer que malgré l'ambiance anxiogène qui régnait au sein du conservatoire liée aux baisses de financements et aux licenciements annoncés, ils avaient mis en place des réunions de crise pour essayer de trouver des solutions.
Pour l'instant, nous pouvons encaisser le choc de la baisse du financement du Département, tant qu'elle se maintient au niveau actuel.
Notre inquiétude se porte maintenant au niveau de la Région. Nous ne connaissons pas les modalités définitives, mais il semblerait que le budget de la Région Auvergne-Rhône-Alpes consacré aux CEN soit maintenu identique à celui de la précédente Région. Il sera ainsi réparti entre les six CEN au lieu de quatre et baissera donc automatiquement pour les quatre de l'ancienne Région.
Nous avons déjà passé 2016 sans suppression d'emplois supplémentaire, c'est une satisfaction. Malheureusement comme nous ne savons pas comment l'avenir sera fait, nous maintenons des provisions pour licenciement.
Le comportement moteur et volontariste des salariés associé à l'action des élus a permis de trouver de nouveaux partenaires et d'approfondir nos liens avec les anciens. Nous avons pu créer de nouveaux financements car nos compétences étaient déjà pleinement reconnues par les acteurs publics, comme par exemple la communauté d'agglomération du Pays Voironnais, qui nous avait confié une animation foncière sur trois de ses ENS. Cette animation foncière a été fructueuse et maintenant la CAPV nous charge de la rédaction des plans de gestion de 2 des ENS.
Le Syndicat mixte du pays de Bièvre-Valloire a fait appel au CEN Isère pour l'accompagner dans la mise en place de son Contrat Vert et Bleu.
Parmi les décisions prises lors de notre séminaire stratégique du samedi 1er octobre 2016, la plus importante était de continuer la gestion d'espaces naturels. C'est notre raison première et toutes nos autres activités de conseil et de représentation découlent de la légitimité que nous avons acquise grâce à cette spécificité. Nous avons donc proposé nos services à des entreprises privées qui nous ont fait part de leur intérêt et font maintenant appel à nous pour la mise en œuvre de leurs mesures compensatoires. Je peux citer de grands groupes nationaux comme VEOLIA et Leclerc.
VEOLIA a l'obligation réglementaire de mettre en œuvre des mesures compensatoires et nous a confié le suivi écologique, le conseil en gestion conservatoire des milieux et l'assistance scientifique lors de représentations extérieures. VEOLIA nous a accordé sa confiance pour une durée de cinq ans.
La Société Apral, dans le cadre de la réalisation d'une centrale d'achat régionale des centres Leclerc en bordure du marais de Charvas, a sollicité le conservatoire pour la mise en œuvre de ces mesures compensatoires.
Un nouveau et important partenariat justifie notre présence aujourd'hui sur le camp militaire de Chambaran avec le CEN Rhône-Alpes et le ministère de la Défense. Ce LIFE Défense nature 2Mil est le premier projet européen sur la biodiversité des sites militaires.
Il est utile de rappeler qu'un LIFE est un programme financé par l'Union Européenne pour soutenir des projets visant à préserver la nature et l'environnement par la protection de la biodiversité.
Ces programmes sont une des preuves de l'importance de l'action de l'Union Européenne dans notre vie quotidienne, surtout dans un domaine comme la protection de l'environnement, dont les enjeux dépassent largement les frontières nationales.
Dans la continuité de ce programme, le CEN, toujours en étroite collaboration avec le ministère de la Défense, a proposé, dans le cadre de l'appel à initiative en faveur de la biodiversité de l'Agence de l'eau, un projet de Stratégie de préservation et restauration des milieux naturels du camp de Chambaran comprenant notamment l'élaboration d'un plan de gestion multithématique sur l'ensemble du camp (1600 ha) pour les 10 prochaines années.
Nous avons pris conscience au fil des années que les camps militaires sont non seulement indispensables à la nécessaire protection du pays mais que, préservés de l'urbanisation et de l'agriculture intensive, ils se révèlent aussi de formidables réservoirs de biodiversité.
Dans notre espace à la géographie contrainte, à la présence humaine de plus en plus dense, je souhaite que ce partenariat puisse continuer longtemps.
Nous accueillons aujourd'hui au sein de notre conservatoire nos amis de l'Association des Amis de l'Île de la Platière.
Josiane Xavier, présidente de l'association gestionnaire de la Réserve, a décidé de se retirer d'un rôle actif, après tant d'années passées à œuvrer pour que cette Réserve soit la magnifique vitrine naturelle qu'elle est devenue.
Le CEN Isère, à l'époque AVENIR, étant un des cofondateurs de l'association des Amis de l'Île de la Platière, Josiane nous a demandé de poser notre candidature à la reprise de la gestion de la Réserve.
Le projet du Conservatoire est d'assurer la continuité de la bonne gestion de la Réserve mise en œuvre depuis 30 ans avec la reprise des personnels et des moyens techniques affectés à sa gestion.
Notre candidature a été acceptée par les services de l'État et je tiens à assurer tous les acteurs, élus, administrations et surtout salariés, que nous continuerons cette gestion dans l'esprit de dialogue et de concertation mis en œuvre par l'Association des Amis de l'Île de la Platière et qui nous sert également de fil conducteur dans toutes nos activités.
Pour terminer, j'aurai une pensée pour notre ancienne chargée de secteur administratif, Brigitte Michel-Front, qui a pris sa retraite le 1er octobre dernier après 26 années au Conservatoire, au service de la nature. Je lui souhaite une retraite longue et heureuse.
Merci à tous. ” •

Gestion des sites

Priorité aux zones humides

En 2016, le Conservatoire d'espaces naturels Isère - Avenir est gestionnaire d'une quarantaine de sites naturels sur l'ensemble du département représentant une surface totale de 1480 ha dont 945 ha font l'objet d'une maîtrise foncière ou d'usage.
Ces sites sont gérés :

- soit directement pour le compte du Conservatoire à l'issue d'acquisitions foncières du CEN Rhône-Alpes ou du CEN Isère et/ou de conventions de gestion avec des propriétaires privés ou publics ;
- soit pour le compte du Département, pour les ENS départementaux, dans le cadre de marchés publics ;
- soit pour le compte de collectivités locales dans le cadre de conventions de partenariat ;
- soit pour le compte de l'État au titre des réserves naturelles nationales dans le cadre d'une convention de gestion préfectorale.

La priorité accordée aux zones humides en général, et à celles de plaine en particulier, en raison des fortes pressions auxquelles elles sont soumises, s'exprime clairement dans la nature des sites gérés par le CEN Isère et dans leur répartition géographique.
Cette année, aucun nouveau site n'est venu compléter la liste de ceux sur lesquels le Conservatoire intervenait déjà. En revanche, le Conservatoire a délibéré favorablement pour la reprise en maîtrise d'ouvrage directe par le Département de l'Isère de l'ENS du marais du Moulin (Massieu) rattaché à l'ENS départemental du Val d'Ainan.
À l'ensemble de ces sites gérés en direct par le CEN Isère, il faut également ajouter tous les ENS locaux communaux bénéficiant d'une assistance du Conservatoire pour la mise en œuvre de la gestion au titre des demandes de subventions annuelles au Département. ●

Répartition des surfaces suivant le type de maîtrise foncière

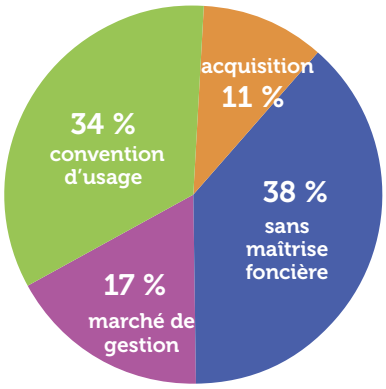

Répartition des surfaces suivant le type de milieu

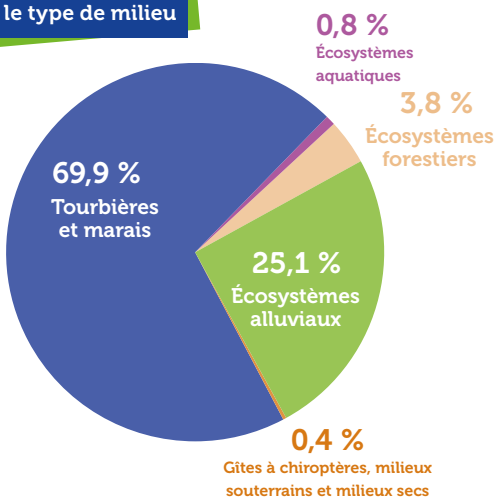

M. Juton - CEN Isère

Les sites en gestion en 2016

Tour d'horizon des différents types de sites en gestion

- Réserve naturelle nationale
- ENS départemental
- ENS départemental dont le Département a internalisé la gestion en juillet 2016
- Site du CEN Isère labellisé ENS
- Site du CEN Isère non labellisé ENS
- ENS local communal géré en partenariat avec le CEN Isère
- ENS local communal bénéficiant d'une assistance technique
- Autre site bénéficiant d'une assistance technique
- SITE Arrêté préfectoral de protection de biotope

Les sites conservatoires

La préservation des espaces naturels par la maîtrise foncière ou d'usage est une mission «originelle» de l'ensemble des conservatoires d'espaces naturels de France. En Isère, c'est le CEN Rhône-Alpes qui, jusqu'en 2002, a porté les acquisitions foncières, en particulier à l'occasion d'importantes opérations de mesures compensatoires d'infrastructures ayant conduit principalement à l'acquisition de parcelles sur les sites du marais de Charvas, des anciens méandres de l'Isère à Tullins et de la confluence de la Bourbre et du Catelan. Ces trois sites «historiques» de l'association servent, à bien des égards, de vitrine des actions de conservation et de restauration de milieux naturels conduites par le CEN Isère. Depuis l'opération menée en 1998 «de l'espace pour nos plantes protégées et menacées», le Conservatoire s'est également positionné sur un ensemble de sites de plus faible superficie abritant des stations d'espèces végétales et/ou animales remarquables. Sur l'ensemble de ces sites, le Conservatoire poursuit l'animation foncière. En 2016, 7,5 ha ont fait l'objet de nouvelles acquisitions ou conventionnements. ●

Chantiers bénévoles au marais de Chambrotin (Saint-Jean-d'Avelanne) et sur la tufière du Moulin de Vallière (Montalieu-Vercieu) ▲
A. Merlin - CEN Isère

Gestion des sites

Les chantiers collaboratifs sur les sites conservatoires

Comme chaque année depuis plus de 10 ans, nous mettons en œuvre des chantiers participatifs sur certains de nos sites. C'est le cas de deux petits sites sur lesquels nous réalisons un chantier d'entretien avec un partenaire local. Il s'agit du site de Chambrotin (Saint-Jean-d'Avelanne) où nous intervenons avec les chasseurs locaux (AICA) pour limiter l'envahissement du site par une végétation trop dense (roselière et arbustes associés). Selon les années, une dizaine de chasseurs viennent participer au chantier. Le site a été identifié pour son intérêt botanique et nous faisons en sorte de conserver son patrimoine. Le second site, sur la commune de Montalieu-Vercieu, a été acquis en 1999 par le Conservatoire par le biais d'une souscription destinée à protéger des espèces remarquables et peu courantes sur notre département. Il héberge une plante carnivore : la Droséra à longues feuilles. Ce chantier est réalisé en partenariat avec l'association locale Lo Parvi dont une dizaine de bénévoles sont présents chaque année.

Dans les deux cas, le chantier consiste à ramasser le produit de la fauche réalisée par le personnel du Conservatoire et à l'exporter sur les marges du site.

Un point commun à ces deux chantiers, outre une similitude d'enjeux et de solutions de gestion apportées, c'est la convivialité. En effet, le chantier avec les chasseurs se termine toujours autour d'un excellent repas préparé et offert par l'AICA et le chantier avec l'association Lo Parvi se termine également par une collation prise sur place. Cette bonne ambiance fait que l'on retrouve d'une année sur l'autre un même noyau de personnes qui ont pris l'habitude de donner un peu de leur temps pour l'environnement et de partager un bon moment en toute convivialité. ●

→ *Financeurs : Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de l'Isère*

Ramassage des balles-rondes après la fauche au parc Hubert Dubedout à Poisat
A. Merlin - CEN Isère

Réouverture des berges du ruisseau du Merle au marais des Engenières

Le marais des Engenières est une zone humide relictuelle située aux pieds des contreforts du Vercors, au cœur de l'agglomération grenobloise, sur la commune de Sassenage.
En son sein circule un cours d'eau préservé, le ruisseau du Merle, qui prend sa source en amont du marais et se jette dans l'Isère au niveau du bec de l'Échaillon. Ce ruisseau est connu pour héberger une espèce de libellule patrimoniale (protection nationale), l'Agrion de mercure, ainsi qu'un poisson remarquable, le Chabot (Annexe 2 de la directive Habitats-Faune-Flore).
Pour préserver leurs habitats de reproduction, le plan de gestion du marais prévoyait une réouverture des berges du cours d'eau qui ont tendance à se refermer. Cette remise en lumière partielle permet d'augmenter les zones favorables aux libellules et d'éviter la chute d'arbres dans le ruisseau.
Pour réaliser ces travaux, le CEN Isère a mandaté l'entreprise d'insertion CISI basée à Vif. Avant même de débuter les travaux, le CEN Isère a convenu d'une rencontre sur le terrain avec l'entreprise CISI et l'entreprise VICAT (propriétaire de parcelle sous une ligne électrique présente dans l'emprise des travaux) afin de définir les règles de sécurité et le mode opératoire à respecter pour les travaux d'abattage envisagés et d'éviter de disperser la Renouée du Japon, espèce exotique envahissante présente dans le secteur.
Suite à l'accord de l'entreprise Vicat, les travaux ont été réalisés sans difficulté particulière au cours du mois de mars 2016, limitant l'impact sur les milieux naturels.
Ces travaux auront donc permis la remise en lumière d'environ 200 m de cours d'eau redynamisant ainsi la flore aquatique du ruisseau, habitat indispensable à de nombreuses espèces de la faune aquatique. Le suivi estival a pu montrer la colonisation immédiate de ces portions de cours d'eau restaurées pour l'Agrion de mercure. ●

→ Financeurs : Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de l'Isère

M. Juton - CEN Isère

Synthèse de l'animation foncière en 2016

- Nombre de communes : 38
- Nombre de propriétaires contactés : 261
- Surface nouvellement conventionnée : 4,25 ha
- Surface en cours d'acquisition pour le compte d'une collectivité : 16,17 ha
- Surface acquise : 3,32 ha
- Surface en cours d'acquisition : 3,2 ha

Surfaces de zones entretenues en fauche et pâturage sur les sites gérés en direct par le Conservatoire hors sites en assistance (ENS Départ. et ENS Locaux) en 2016

	Fauche			Pâturage	
Sites	Régie	Partenariat	Autres partenaires	Régie	Partenariat
Marais de Charvas				56,69 ha	7,05 ha
Marais de Berland	2,72 ha				
Marais des Bruns	0,78 ha				
Marais de Chantesse		1 ha			
Marais des Goureux					11,79 ha
Marais de Chambrotin			1 ha		
Tufière de la Vallière			0,26 ha		
Marais des Luippes	0,1 ha		3 ha		
Étang de Mai		6 ha		18,33 ha	5,77 ha
Boucle des Moiles		9,33 ha			1,64 ha
RN du Grands Lemps	1 ha				
Marais du Moulin	0,88 ha				
Marais des Engenières		1,53 ha			
Confluence Bourbre-Catelan		1,41 ha			19,44 ha
Zone humide de Pré-Marais	0,6 ha				
Coteaux des Périlles					1 ha
Total Régie / Partenariat	7,34 ha	19,27 ha	3 ha	75,02 ha	46,69 ha
Parc Hubert Dubedout (IDVERDE / La Métro)	0,16 ha				
Total prestation ponctuelle	0,16 ha				
Total Fauche / Pâturage	30,21 ha			121,71 ha	
Total global des surfaces entretenues	151,92 ha				

Les ENS locaux communaux

L'engagement du CEN Isère auprès des collectivités pour l'assistance à la gestion des sites locaux s'est maintenu en 2016 grâce à la clarification des nouvelles modalités de gestion des ENS locaux demandée par le Département de l'Isère aux collectivités.
Souvent pleines de bonne volonté, les communes ou communautés de communes se trouvent vite démunies lorsqu'il s'agit de présenter le projet à leurs habitants et surtout de mettre en œuvre les opérations de gestion programmées dans le plan de préservation et d'interprétation du site. C'est pour répondre à ce besoin d'accompagnement technique que le CEN Isère apporte son assistance à la gestion des ENS locaux. Cette dernière prend la forme de conseils et de recommandations dans la conduite des opérations de gestion, en particulier au moment de la rédaction des cahiers des charges, tant pour les opérations de suivis scientifiques que pour les travaux à réaliser dans le cadre de la restauration de milieux naturels ou l'installation d'équipements de découverte. Grâce aux subventions du Département, le CEN Isère a ainsi pu accompagner une quinzaine de collectivités dont celles de Le Cheylas (site alluvial de la Rolande et du Maupas), de Tignieu-Jameyzieu (marais de la Léchère), de Beaufort (les Fontaines), de Le Sappey-en-Chartreuse (marais des Sagnes), de la Communauté de communes des Vallons du Guiers (étang des Nénuphars), de Saint-Maximin (marais d'Avallon), de Chamrousse (tourbière de l'Arselle), de Le Pin (marais de Chassigneux), de Poliénas (marais de Montenas) ou de Saint-Quentin-sur-Isère (marais du Gouret).
La communauté d'agglomération du Pays voironnais a confié au CEN l'établissement des plans de gestion de l'ENS des tourbières de l'étang Dauphin et l'étang des Rivoirettes (Saint-Étienne-de-Crossey et Coublevie) et de l'ENS du marais des Mairies (Saint-Aupre). ●

G. Pasquier - CEN Isère

Des travaux d'aménagements sur le marais de Chassignieu (Le Pin)

Le CEN Isère a assisté techniquement la commune de Le Pin et le Département de l'Isère pour la mise en œuvre des opérations les plus ambitieuses inscrites au plan de préservation quinquennal : la création de deux mares sur substrat naturel. Une première à vocation écologique située au cœur du marais et une seconde, à vocation pédagogique, située en aval du marais favorable aux animations nature. Des travaux de restauration du caractère humide du marais ont également été conduits pour favoriser les communautés végétales humides caractéristiques du marais. Un fossé de drainage a ainsi été neutralisé et trois épis simples en argile ont été disposés dans le lit mineur du cours d'eau pour rehausser la ligne d'eau et soutenir la nappe de surface du marais. Ces techniques d'aménagement en lit mineur ont également permis le nécessaire maintien des continuités écologiques du cours d'eau. L'autorisation des travaux a été donnée par la Direction Départementale des Territoires (DDT). Ils ont été exécutés par l'entreprise RIVAL Environnement de Vinay, possédant du matériel spécifique répondant aux exigences environnementales les plus strictes. ●

→ Financeurs : Commune de Le Pin et Département de l'Isère

Assistance à la gestion du marais du Gouret (Saint-Quentin-sur-Isère)

A. Merlin - CEN Isère

Une nouvelle année riche en actions sur le marais du Gouret avec le déremblaiement d'une partie de parcelle communale. Cette opération a été réalisée par le Département (service des routes) dans le cadre de la mise en œuvre d'une des tranches des mesures compensatoires liées à la création du pont de Saint-Quentin-sur-Isère à Tullins. C'est ainsi que le remblai, qui était présent sur la partie sud de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, a été supprimé. À l'occasion de ces travaux, plusieurs petites actions ont été conduites en parallèle ; reconnexion du fossé de ceinture, création d'un ouvrage de gestion des niveaux d'eau dans le marais, effacement d'un petit étang illégal et réalisation d'un plan incliné permettant l'accès au marais. Ces travaux devraient permettre d'étendre la surface gérée et de restaurer un fonctionnement du marais plus favorable. Les premiers inventaires floristiques conduits durant l'été 2016 ont permis de mettre à jour la présence de plantes protégées qui n'avaient pas été contactées pour certaines depuis 1996, comme par exemple le Séneçon des marais, le Samole de Valérand ou l'Œnanthe de Lachenal. Ne manque aujourd'hui à l'appel plus que la Gratiole officinale. Côté découverte du patrimoine historique, une association locale a mis au jour les restes d'une ancienne tuilerie en enlevant des remblais et des bambous qui la rendait invisible. Un élément du patrimoine local qui devrait s'inscrire à terme dans le parcours de découverte de ce site qui reste à créer. ●

→ Financeurs : Département de l'Isère

La Réserve naturelle nationale de la Tourbière du Grand Lemps

Instaurée en 1993, la Réserve naturelle nationale de la Tourbière du Grand Lemps protège l'exceptionnelle mosaïque d'habitats de l'une des plus belles tourbières mixtes du département. Le CEN Isère en est le gestionnaire désigné par l'État depuis 1995. Il est également l'animateur du site Natura 2000 correspondant à l'essentiel du bassin versant de la tourbière. L'équipe de techniciens, affectée localement et spécifiquement à la gestion du site, a en charge la mise en œuvre du second plan de gestion approuvé par arrêté préfectoral en 2014, le nouveau document d'objectifs Natura 2000 l'ayant été en 2015. ●

▲ ◀ **Inventaire d'insectes par capture à la lampe sur la Réserve naturelle de la Tourbière du Grand Lemps**
J. Minguez et G. Maillet - CEN Isère

Des insectes suivis de près, et de jour comme de nuit !

En plus d'être jolie, la présence multicolore de papillons sur une prairie peut servir d'indicateur de son intégrité écologique. Les papillons de nuit sont particulièrement utilisés pour caractériser les zones humides, car ils colonisent une large gamme de milieux et sont très nombreux à y être inféodés.

L'étude des lépidoptères réalisée sur le site par Yann Baillet (Flavia-ADE) a été menée en 10 sessions de terrain réparties sur 2 ans (2014-2015) pour minimiser l'effet météo, dont les papillons sont très dépendants. Il a ainsi contacté 211 espèces en 2014 et 188 autres en 2015. En 2016, la présence de l'entomologiste Jérémy Minguez, 6 mois en service civique, a permis de prolonger cet inventaire. La réserve compte donc au total 425 espèces de lépidoptères dont 274 sont directement liées aux habitats humides. Le site héberge, en l'état actuel des connaissances, la plus importante communauté de papillons hygrophiles en Isère, et laisse donc supposer un bon état de conservation de la tourbière...

Les prospections de Jérémy Minguez ont aussi permis d'établir la 1ère liste d'orthoptères du site. Avec 32 espèces de criquets, sauterelles et grillons observées sur les 45 qui pourraient potentiellement l'être, c'est 71 % du cortège qui a été contacté. Comme pour les papillons, cela confirme le bon état des milieux ouverts de la Tourbière du Grand Lemps. De même pour le suivi des libellules, lors duquel une trentaine d'espèces (sur les 49 connues sur site) ont été observées. Cela s'est aussi confirmé avec le gros travail de détermination des 103 espèces de syrphes souvent rares et typiques des tourbières, correspondant au quart des espèces métropolitaines connues !

Et en plus du répertoire photos, Jérémy a également mis des insectes en collection, qui pourront être contrôlés suivant les besoins de la science, et qui ont aussi été présentés lors des dix ateliers pédagogiques sur les insectes qu'il a menés à l'école primaire de Châbons. En effet, pour que les insectes continuent de nous apporter ces précieuses informations sur l'état de nos milieux naturels, il est fondamental que des vocations se créent ! ●

→ *Financeurs : État, Département de l'Isère*

T. Le Cabec - CEN Isère

L'eau, source de vie

253 personnes ont participé à la soirée organisée par le CEN pour la restitution du projet pédagogique qui s'est déroulé sur l'année scolaire avec 182 élèves de 8 classes du territoire de Bièvre Est. Les films d'animation réalisés par chacune des classes ont été présentés au public et un jury a récompensé ce remarquable travail et remis le «Trophée pédago 2016» à Izeaux. ●

→ ***Financeurs : Département de l'Isère, Communauté de communes Bièvre Est***

Les ENS départementaux

Ce n'est pas sans raison que la création du CEN Isère en 1985 coïncide avec la loi du 18 juillet 1985 sur les espaces naturels sensibles qui abrogeait celle de 1959 dite des «périmètres sensibles».
Depuis, le CEN Isère n'a cessé d'apporter son concours à la mise en œuvre d'une politique départementale ambitieuse dans le domaine en participant à la réflexion sur les axes et sites prioritaires de cette politique et en mettant en œuvre la gestion de quelques-uns des sites les plus remarquables du réseau des ENS départementaux.
Le positionnement du CEN Isère a bien évidemment évolué dans le temps. D'abord maître d'ouvrage de la gestion de sites, soit pour son compte (marais de Montfort en partenariat avec la commune de Crolles à partir de 1989 et marais de la Véronnière en partenariat avec le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples [SIVOM] la même année), soit par délégation du Conseil général (marais de Chirens depuis 1991, tourbières de l'Herretang depuis 1994, étang de Lemps entre 1997 et 2005 en partenariat avec Lo Parvi), le CEN Isère est devenu à partir de 2003 prestataire de service du Conseil général à l'issue de procédures de marchés publics.
Cette évolution a libéré le CEN Isère de l'obligation de trouver et de gérer des financements croisés et garanti les moyens nécessaires à la mise en œuvre de plans de gestion ambitieux. Elle présente néanmoins l'inconvénient de ne pas garantir la pérennité de la gestion par le même opérateur historique.
L'année 2016 a été marquée par le non renouvellement des marchés de gestion du marais de Chirens, du marais de la Véronnière, de l'étang de Montjoux, du marais de Montfort, du marais de Vieille morte et de la tourbière du Peuil en application de la décision de la nouvelle majorité départementale d'internaliser la gestion des ENSD, pour une gestion pleine et entière par la collectivité. Seul le marché de gestion de l'ENSD des tourbières de l'Herretang et de la Tuilerie a été maintenu en 2016 du fait de sa validité jusqu'en mai 2017.
Pendant cette période de transition et de réorganisation, le Département de l'Isère a souhaité maintenir une continuité dans l'entretien des sites avec la mise en place d'un marché public de travaux d'entretien des ENSD. Ce marché a été remporté par le groupement proposé par le CEN Isère, composé de l'association des Amis de l'Île de la Platière et de l'Office National des Forêts. Le CEN Isère est donc devenu prestataire de service travaux sur le second semestre de l'année pour le compte du Département de l'Isère.
Enfin, cette année 2016 a également été marquée par l'intégration de l'ENS associatif du marais du Moulin, géré jusqu'alors par le CEN Isère, à l'ENSD du Val d'Ainan dont le Département assurera la gestion dorénavant. ●

→ Financeur : Département de l'Isère

Bilan des suivis et inventaires de la faune (Tourbières de l'Herretang et de la Tuilerie)

Améliorer les connaissances sur les milieux naturels et leur fonctionnement ainsi que sur la biodiversité constitue l'un des objectifs des espaces naturels sensibles. Les inventaires et suivis sont indispensables pour mesurer l'effet de la protection mais également pour adapter au mieux la gestion des milieux naturels.
Les inventaires et les suivis permettent d'établir un état des lieux de groupe d'espèces.
En 2016, le Département a souhaité réaliser sur l'ENS départemental des Tourbières de l'Herretang et de la Tuilerie, comme cela avait été prévu dans le plan de gestion (2013, CEN Isère), des inventaires sur les odonates (libellules) et les chiroptères (chauves-souris). Le suivi de l'avifaune nicheuse s'est poursuivi pour la dixième année consécutive. Le Conservatoire a réalisé les cahiers des charges, les documents administratifs et le suivi les études. ●

Famille	Protocole	Intervenant	Résultats
Odonates	Suivi RhoMéo	G. Delcourt (indépendant)	46 espèces dont 40 se reproduisant sur l'ENS, peuplement odonatologique typique des milieux en présence, rive gauche plus riche que rive droite de l'Herretang
Chiroptères	Inventaire acoustique (détection active et passive)	O. Sousbie (indépendant)	Fort intérêt pour les chiroptères (21 espèces), ressource arboricole abondante, terrain de chasse, corridor biologique
Avifaune	STOC EPS + itinéraire échantillon	H. Coffre (LPO Isère)	86 espèces d'oiseaux en période de reproduction (score très élevé pour un seul site). 26 espèces patrimoniales entre avril et juillet dont 20 espèces considérées à enjeu fort

Mesures compensatoires

Le développement des territoires entraîne des aménagements qui affectent parfois de manière irréversible les milieux naturels et les espèces qui y vivent.
La localisation et l'ampleur de ces aménagements sont évaluées et validées par l'État et l'autorité environnementale compétente, dans le cadre défini par le code de l'Environnement.
Ce cadre législatif oblige l'aménageur à compenser les impacts négatifs résiduels sur la biodiversité n'ayant pu être évités ou réduits, par des mesures équilibrées au regard de l'ampleur et de la durée de l'impact sur la biodiversité, les fonctionnalités et les continuités écologiques.
Si l'éthique est respectée et que le projet est pertinent, le CEN Isère peut conclure un partenariat avec l'aménageur pour l'accompagner dans la mise en œuvre des mesures compensatoires.
S'appuyant sur des compétences scientifiques reconnues en matière de connaissance de la faune, de la flore et sur son expérience dans la gestion des milieux naturels, le CEN Isère peut apporter son expertise et ses conseils dans :

- **l'aide à l'émergence d'opérations collectives de préservation, de restauration et de reconquête des milieux naturels ;**
- **l'accompagnement des collectivités et de certains acteurs ruraux et industriels dans la prise en compte des milieux naturels dans leurs actions d'aménagement du territoire et de préservation du patrimoine naturel ;**
- **l'accompagnement dans la mise en œuvre des mesures compensatoires.**

Centrale d'achat E.Leclerc (Pusignan - Villette d'Anthon)

La phase principale de mise en œuvre des mesures compensatoires de la centrale d'achats régionale des centres E.Leclerc aux portes du marais de Charvas s'est achevée en 2016. Cette implantation a fait l'objet de nombreux dossiers administratifs avant d'obtenir les autorisations nécessaires et le Conservatoire a été impliqué assez tôt dans la démarche afin d'assister le montage de dossier. Le Conservatoire a ensuite été impliqué dans le suivi du chantier et le respect de pratiques adaptées aux exigences écologiques du secteur et dans la phase de mise en œuvre des mesures compensatoires. Ces dernières concernent la recréation et la gestion de plus de 2 ha de zones humides, la gestion d'un boisement de plus de 7 ha et la gestion d'un espace corridor entre le marais Est et le marais Ouest de Charvas (environ 6 ha). Si les travaux concernant les mesures compensatoires sont aujourd'hui quasi terminés, le porteur du projet reste impliqué dans la gestion du site pendant 5 années sur le boisement et 10 années sur l'espace corridor et la zone humide recréée. Cette opération devrait maintenant voir la mise en place de suivis scientifiques afin d'évaluer la renaturation de l'espace zone humide et la fonctionnalité de l'espace corridor.

J.-L. Grossi - CEN Isère

Aquavallées (Le Bourg d'Oisans)

G. Pasquier - CEN Isère

Le SACO (Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans et de la Basse Romanche) a engagé en 2016 la mise aux normes règlementaires et l'extension de la station d'épuration (STEP) Aquavallées située sur la commune du Bourg d'Oisans.
Suite à une étude d'impact et un dossier d'autorisation déposé au titre de la «Loi sur l'eau», un ensemble de mesures environnementales ERC (Éviter-Réduire-Compenser), d'accompagnement et de suivis nécessaires à mettre en place ont été identifiées par le bureau d'études mandaté, Écosphère.
Afin d'accompagner la définition et la mise en œuvre de cet ensemble de mesures environnementales, le SACO a sollicité le CEN Isère qui, durant l'année 2016, a contribué à affiner les détails opérationnels des mesures et a piloté les travaux de creusement de la nouvelle mare (cf. photo) créée en compensation de la destruction d'une mare due aux futurs travaux d'extension de la STEP.
Une convention d'assistance sur 5 ans a été signée entre les 2 partenaires, SACO et CEN Isère afin de mettre en œuvre les mesures compensatoires.

R. Bartheld - CEN Isère

Connaître pour mieux gérer

Connaître, protéger, gérer, valoriser, telles sont les quatre missions fondamentales que se sont donnés tous les conservatoires d'espaces naturels de France. La première est incontournable car pour protéger au mieux les milieux naturels, il est indispensable de les connaître.
Pour ce faire, le CEN Isère conduit des inventaires en milieux naturels à l'échelle du département en y associant largement les acteurs fournisseurs de données naturalistes (associations naturalistes, associations locales de protection de la nature, Conservatoire botanique national alpin [CBNA], etc.). Ces inventaires de référence doivent d'une part permettre aux décideurs et aux porteurs de projets de disposer des informations sur la localisation de certains milieux naturels à fort enjeu, mais également de définir les priorités d'intervention du Conservatoire et de l'ensemble des acteurs de la préservation de la biodiversité.
Ainsi, 2016 sera marquée par la synthèse cartographique de l'ensemble des inventaires des pelouses sèches réalisé depuis 1997 par le CEN Isère et de ceux réalisés par différents partenaires techniques, comme le CBNA, les associations Lo Parvi et Nature Vivante. ●

Pelouses sèches de l'Isère, une cartographie départementale !

Depuis 1997, le département isérois est peu à peu couvert par des inventaires de pelouses sèches menés par différents partenaires techniques sur divers territoires. En 2016, le CEN Isère a finalisé une agrégation cartographique de l'ensemble des travaux réalisés à ce jour (cf. carte).
Cette cartographie constitue avant tout un porter-à-connaissance précisant la présence de pelouses sèches sur un territoire donné, information très souvent demandée par des communes ou des bureaux d'études effectuant les études environnementales pour des PLU(i), les structures œuvrant pour les Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC), etc.
Il est important de noter que cet inventaire n'est pas exhaustif, car beaucoup de territoires n'ont pas encore été prospectés. Par ailleurs, dans certaines zones inventoriées, certaines données peuvent être anciennes, donc les habitats ont pu évoluer depuis les enquêtes de terrain réalisées à l'époque.

Des enjeux multiples

Ces milieux très particuliers, du fait de leur écologie spécifique, hébergent une flore et une faune remarquables. Notamment, plus d'une quarantaine d'espèces d'orchidées, inféodées aux pelouses sèches et aux stades dynamiques associés, du genre Ophrys, Orchis, Anacamptis, etc.
Côté faune, on y retrouve une importante diversité de papillons, orthoptères, oiseaux, reptiles, etc.
Autrefois abondants grâce à une agriculture traditionnelle d'élevage nécessitant des prairies de fauche et des lieux de pâture, ces milieux thermophiles sont en régression rapide du fait d'une part de la déprise agricole qui laisse regagner les boisements dans les parties hautes et raides ou, à l'inverse dans certaines zones, du fait de pratiques agricoles qui s'intensifient, et d'autre part du fait d'une urbanisation qui tend à occuper le pied des coteaux ensoleillés.
Pourtant, ces pelouses sèches sont au carrefour de multiples enjeux territoriaux. Hormis leur forte valeur en termes de patrimoine naturel, ces milieux ouverts répondent également à des enjeux agricoles (reconquête de foncier, diversification nutritionnelle pour le bétail…), paysagers, cynégétique (habitats pour le petit gibier) ou encore de lutte contre les incendies dans certaines zones où ces prairies font office de «coupe-feu». ●

→ Pour accéder à la cartographie des pelouses sèches de l'Isère, rendez-vous sur la page d'accueil du site internet du CEN Isère (**www.cen-isere.org**).

Qui a fait quoi ?

Sources des données	Surfaces
Données CBNA	9 790,4 ha
Inventaires CEN Isère	6 145,7 ha
Inventaires Lo Parvi	1 832,2 ha
Inventaires Nature Vivante	687,3 ha
Surface totale	**18 455,6 ha**

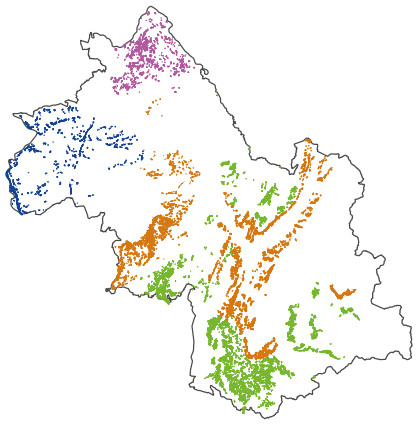

CEN Isère

La carte ci-dessus mentionne d'où proviennent les données selon les territoires (couleurs en rapport avec celles du tableau).

→ Financeurs : Département de l'Isère, Région Auvergne-Rhône-Alpes, État, Compagnie Nationale du Rhône, SCoT Rives du Rhône

N. Biron - CEN Isère

Suivis RhoMéO dans le cadre du programme Trame Bleue

Pour rappel, le programme thématique Trame Bleue a pour objet de proposer des actions d'accompagnement de la mise en œuvre du Schéma Régional de Cohérence Écologique en Rhône-Alpes au cours de la période 2016-2019 par l'amélioration et la capitalisation de connaissances et la formation des acteurs locaux sur la thématique de l'espace cours d'eau, des zones humides et de leurs interactions entre elles et avec les compartiments terrestres des écosystèmes.
Les indicateurs d'état de la boite à outils RhoMéO sont déployés sur le terrain afin d'améliorer la connaissance fonctionnelle et d'évaluer les tendances d'évolution de ces zones humides.
En 2016, le CEN Isère a mis en œuvre des suivis sur 5 sites conservatoires. ●

Sites du CEN Isère concernés par les suivis RhoMéO :

Nom du site	Commune(s)	Indicateur	Protocole RhoMéO
Marais de Berland	Saint-Christophe-sur-Guiers	Indice floristique d'engorgement	Flore
Marais de Chambrotin	Saint-Jean-d'Avelanne	Intégrité du peuplement d'amphibiens	Amphibiens
Confluence Bourbre-Catelan	Saint-Quentin-Fallavier, Chamagnieu et La Verpillière	Indice floristique d'engorgement	Flore
Boucle des Moïles	Tullins	Intégrité du peuplement d'odonates	Odonates
Étang de Mai	Tullins	Intégrité du peuplement d'odonates	Odonates

→ *Financeurs : Région Auvergne-Rhône-Alpes, Agence de l'eau RMC*

Journées techniques du pôle-relais Tourbières

En partenariat avec le pôle-relais Tourbières, le CEN Isère a co-construit deux journées techniques des gestionnaires en Isère, similaires dans l'esprit, à celles organisées par le pôle-relais Tourbières depuis plusieurs années. Il s'agit d'une rencontre approfondie sur un ou quelques sites entre les gestionnaires du site, d'autres gestionnaires et des scientifiques.
Le but de ces journées est d'échanger sur les bonnes pratiques de gestion, appliquées à des cas concrets, afin d'améliorer la qualité de la gestion réalisée, en profitant au mieux des expériences réciproques. ●

Ces journées se sont déroulées les 17 et 18 octobre sur quatre sites emblématiques de l'Isère :

Tourbières concernées	Problématique ou retour d'expérience	Intervenants
RNN de la Tourbière du Grand Lemps	« Comment la connaissance des groupements bryophytiques permet-elle d'orienter la gestion de la Réserve naturelle ? »	G. Maillet (CEN Isère), conservateur de la RN
Espace Naturel Sensible départemental des Tourbières de l'Herretang et de la Tuilerie	Effets de la restauration hydrologique qui a, entre autres, permis l'élimination du Solidage	C. Balmain (CEN Isère), coordinatrice de la gestion
Espace Naturel Sensible départemental de la Tourbière du Peuil	Particularités du fonctionnement hydrologique d'une tourbière en milieu karstique	C. Ribault (Département), coordinatrice de la gestion J-L. Grossi (CEN Isère), ancien assistant à la gestion
RNN du Lac Luitel	L'instrumentation des sites pour le suivi et l'amélioration de la connaissance du fonctionnement : le retour d'expérience de la RN du Lac Luitel	C. Desplanque (ONF), conservatrice de la RN J-P. Laurent (CNRS), ingénieur de recherche

→ *Financeur : Région Auvergne-Rhône-Alpes*

Le lac Carrelet d'Oz en Oisans
M. Juton - CEN Isère

Assistance territoriale

Accompagnement des politiques territoriales de préservation du patrimoine naturel

Les collectivités locales ont souvent des difficultés pour intégrer les problématiques liées aux espaces naturels dans l'aménagement global de leur territoire. Par ailleurs, elles n'ont pas toujours l'expérience ou la compétence technique et scientifique pour apprécier parfaitement les enjeux leur permettant de prendre en compte le patrimoine naturel suffisamment en amont de leur stratégie d'aménagement.
S'appuyant sur des compétences scientifiques reconnues en matière de connaissance de la faune et de la flore et sur son expérience dans la gestion des milieux naturels, le CEN Isère apporte son expertise et ses conseils dans :

- **l'aide à l'émergence d'opérations collectives de préservation, restauration et reconquête des milieux naturels ;**
- **l'accompagnement des collectivités et de certains acteurs ruraux et industriels dans la prise en compte des milieux naturels dans leurs actions d'aménagement du territoire et de préservation du patrimoine naturel.**

Cette action se traduit, entre autres, par :

- **une participation aux procédures relatives à l'aménagement du territoire (SCoT, PLU, schémas de secteurs, schémas locaux, grands projets d'infrastructures...) ;**
- **une participation ou une animation de certaines politiques territoriales (CLE de SAGE, comités de pilotage des contrats de rivières, comités de pilotage locaux d'ENS, de RNR, de RNN et de sites Natura 2000, politiques réseaux écologiques...) ;**
- **une assistance technique de proximité auprès des collectivités (services environnement des collectivités territoriales, collectivités locales) gérant des espaces naturels.**

Focus sur : Les actions zones humides du contrat de rivière Romanche

Le CEN Isère poursuit son accompagnement du SACO, porteur du contrat de rivière sur le bassin de la Romanche. L'année 2016 a vu émerger plusieurs projets concernant les zones humides :

1° L'élaboration d'un schéma stratégique de préservation, réhabilitation et valorisation des zones humides à l'échelle du domaine skiable de l'Alpe d'Huez. Ce domaine comprend de nombreuses zones humides, dont certaines font l'objet de protections règlementaires (APPB).
Au vu des pressions anthropiques et des enjeux environnementaux identifiés, la réalisation d'un schéma stratégique de préservation des zones humides a été initiée à l'échelle d'une grande partie du domaine skiable, sur Vaujany, Oz-en-Oisans et Huez. Cette démarche a été proposée et validée dans le cadre d'un appel à projet du Département en 2014. Son objectif principal est de concilier usages locaux et préservation des milieux remarquables.
Le CEN Isère a rédigé une proposition de Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour la consultation des bureaux d'études, a contribué au choix du prestataire et suit la mise en œuvre de l'étude qui permettra d'aboutir, en 2017, à l'établissement du schéma stratégique zones humides.

2° La définition puis la mise en œuvre de mesures environnementales liées à la mise aux normes règlementaires et à l'extension de la station d'épuration Aquavallées du Bourg d'Oisans. (Cf. page 11)

3° Le lancement d'un plan de gestion des zones humides du plateau du Taillefer. Cette action du Contrat de rivière est menée en partenariat étroit avec le Parc National des Écrins, gestionnaire du site Natura 2000 du massif du Taillefer. Le CEN Isère a rédigé pour le SACO une proposition de CCTP pour la réalisation d'un plan de gestion visant à pérenniser ou restaurer l'ensemble des zones humides du massif du Taillefer et les services fonctionnels qu'elles offrent.

▲ **Étang de la Femme**
N. Biron - CEN Isère

Le camp militaire de Chambaran

Le LIFE Défense nature 2 Mil est le premier projet européen sur la biodiversité des sites militaires. Ce programme opérationnel, co-piloté par le CEN Rhône-Alpes et le ministère de la Défense, a pour ambition de réaliser des actions démonstratives de restauration et de conservation d'habitats et d'espèces sensibles, adaptées aux usages particuliers de ces sites et d'intégrer les enjeux de protection de la biodiversité dans la gestion et les usages des terrains militaires.
Débuté en 2013, les actions ont été mises en œuvre avec l'ensemble des partenaires sur les quatre camps militaires concernés que sont le mont Caume (Toulon), le camp des Garrigues (Gard), la base navale d'Aspreto (Corse) et le camp de Chambaran en Isère.
Le CEN Rhône-Alpes, en accord avec le ministère de la Défense, a souhaité associer le CEN Isère aux actions prévues sur le camp de Chambaran. Dans un premier temps, le CEN Isère a été sollicité pour ses compétences naturalistes, notamment sur les suivis de la flore patrimoniale et la cartographie des habitats naturels des étangs.
Par la suite, et avec la montée en puissance du programme d'action, les deux conservatoires ont souhaité accentuer leur partenariat avec pour objectif de transférer le pilotage des actions biodiversité sur le camp de Chambaran au CEN Isère sur le post-LIFE. Ce partenariat s'est formalisé tout au long du programme par la signature de conventions.
L'année 2016 a été le point d'orgue du LIFE Défense nature 2 Mil sur le camp de Chambaran avec la réalisation de nombreuses actions en faveur de la biodiversité. Cela n'a été possible que par la forte mobilisation de tous les partenaires et notamment de l'investissement important du ministère de la Défense et l'appui du 7ème Bataillon des Chasseurs Alpins (BCA), gestionnaire du camp et de son commandant, le capitaine Le Gal. ●

M. Juton - CEN Isère

Nouvelle expérimentation pour la gestion du robinier

Le Robinier faux-acacia est une espèce envahissante dont la gestion reste compliquée du fait de sa grande capacité à drageonner et à rejeter sur pied. Sa présence sur tout le linéaire aval de la digue de l'étang du Grand Vienne pouvait poser à terme de graves problèmes hydrauliques.
Mise au point par l'entreprise GAMAR à Chauzon en Ardèche, le CEN Rhône-Alpes a souhaité expérimenter une nouvelle technique de gestion de cet arbre. Testé en 2015, la méthode a été déployée aux quelques 800 robiniers de la digue en 2016 grâce à l'intervention conjointe des équipes travaux du CEN Rhône-Alpes et du CEN Isère, accompagnées par l'entreprise GAMAR. Les résultats avoisinant les 90 % de mortalité montrent tout l'intérêt de ce type d'expérimentation rendu possible par le camp de Chambaran. ●

La réhabilitation d'un cours d'eau et d'une zone humide par l'effacement d'un étang

L'étang de la Femme était le dernier étang de la chaîne nord (5 étangs) débouchant dans le ruisseau du Régrimay. De nombreux dysfonctionnements hydrauliques au niveau de la digue ont conduit à la vidange de l'étang pour éviter tout dommage à l'aval. Les travaux étant faramineux pour reconstituer l'ouvrage, il a été décidé de restaurer la zone humide et le cours d'eau en effaçant l'ouvrage. Conduits par l'entreprise Loy TP de Viriville, les travaux ont consisté à réaliser une brèche de 30 m de large dans la digue et réutiliser les matériaux pour faire reméandrer le cours d'eau tout en réhumidifiant l'ensemble de la zone humide. Des mares déconnectées du cours ont également été créées. La Maison Familiale et Rurale (MFR) de Mondy (Bourg-de-Péage) est quant à elle intervenue pour limiter l'insision du cours d'eau et restaurer les habitats aquatiques par la pose d'une série de microseuils à l'aval de la zone. ●

Et après le LIFE ?

En novembre dernier, la venue de l'équipe externe de suivi des projets LIFE pour la commission européenne a été l'occasion de faire visiter le camp de Chambaran et les actions entreprises en faveur de la biodiversité à l'ensemble de l'équipe du LIFE Défense nature 2 MIL. Cette visite a pu être poursuivie au PC Tir grâce à l'accueil du 7ème BCA pour échanger sur la poursuite des actions post-LIFE. Le CEN Isère a pu présenter son projet de stratégie de préservation et restauration des milieux naturels du camp de Chambaran comprenant notamment l'élaboration d'un plan de gestion multithématique sur l'ensemble du camp (1600 ha) pour les 10 prochaines années. Ce projet sur 2 ans a été déposé auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse dans le cadre d'un appel à initiative en faveur de la biodiversité et avec le soutien déjà acquis du ministère de la Défense via son fond d'intervention pour l'environnement. ●

→ *Financeurs : Union européenne et ministère de la Défense*

Liste des principales procédures suivies en 2016

Opérations relevant de l'animation technique zones humides

- SDAGE Rhône-Méditerranée (Commission géographique Isère Drôme Ardèche) *(C. Balmain)*

Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

- Bièvre Liers Valloire *(M. Juton)*
- Drac Romanche *(A. Pagano)*
- Bourbre *(J.-L. Grossi)*
- Est lyonnais *(J.-L. Grossi)*
- Molasse Miocène du Bas Dauphiné *(C. Balmain)*

Contrat de bassins

- Guiers-Aiguebelette *(C. Balmain)*

Contrats de rivières

- Romanche *(A. Pagano)*
- 4 vallées *(M. Juton)*
- Paladru-Fure-Morge-Olon *(C. Balmain)*
- Drac *(A. Pagano)*
- Sud Grésivaudan *(C. Balmain)*
- Bourbre *(A. Pagano et J.-L. Grossi)*
- Vercors eau pure *(M. Juton)*

Opérations relevant de la Trame Verte et Bleue / du SRCE (Contrats Vert et Bleu)

- Bièvre-Valloire *(A. Pagano)*
- Grenoble-Alpes Métropole *(M. Juton, C. Balmain et L. Novel)*
- Bourbre *(J.-L. Grossi)*
- Réseau des porteurs de Contrats Vert et Bleu *(A. Pagano)*

Autres opérations

- Animation territoriale / Inventaire Pelouses sèches de l'Isère *(A. Pagano)*
- Leader Belledonne *(A. Pagano)*
- Plans pastoraux territoriaux *(A. Pagano)*
- Réseau conservation de la flore Alpes-Ain du CBNA *(M. Juton)*
- Plateforme environnementale du Parc naturel régional de Chartreuse *(C. Balmain)*
- Projets Agro-Environnementaux et Climatiques *(C. Balmain, A. Pagano, M. Juton et G. Maillet)*
- Comité de pilotage du Pôle Gestion *(C. Balmain)*
- Contrat valléen du massif de Belledonne (POIA) *(A. Pagano)*

Les commissions officielles

Le CEN Isère est membre d'une trentaine de commissions officielles au sein desquelles sa désignation a généralement fait l'objet d'arrêtés préfectoraux. La présence régulière à ces commissions représente plusieurs dizaines de réunions par an et des centaines d'heures de travail.

Liste des principales commissions officielles où siège le Conservatoire d'espaces naturels Isère

En gras : Le CEN Isère était présent aux réunions en 2016

Commissions départementales

- **Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) *(M. Juton)***
- **Aménagement Foncier (CDAF) *(J.-L. Fornoni)***
- Orientation de l'Agriculture (CDOA) *(J.-L. Fornoni)*
- **Présentation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) *(J.-L. Fornoni)***
- **Comité Scientifique et Technique des ENS du département (CST) *(C. Balmain)***
- Comité technique départemental SAFER *(J.-L. Fornoni)*

Commissions locales

Comités consultatifs

- RNN des îles du Haut-Rhône *(J.-L. Grossi)*
- **RNN de la Tourbière du Grand Lemps *(B. Veillet et G. Maillet)***
- **RNN de l'Île de la Platière *(B. Veillet et G. Maillet)***
- **RNN des Hauts-Plateaux du Vercors (en représentation du CEN Rhône-Alpes) *(B. Veillet)***
- **RNN des Hauts de Chartreuse *(C. Balmain)***
- **RNN du lac Luitel *(J.-L. Grossi)***

Comités de gestion

- **RNR de l'étang de Saint-Bonnet *(J.-L. Grossi)***
- RNR de l'étang de Mépieu *(J.-L. Grossi)*
- RNR de l'étang de Haute-Jarrie
- **RNR des Îles du Drac *(A. Pagano)***

Comités de pilotage sites Natura 2000

- **Tourbières de Saint-Laurent-du-Pont *(C. Balmain)***
- **Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne de Chamrousse au Grand Colon *(A. Pagano)***
- Landes, pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux des hauts plateaux de Chartreuse et de ses versants
- Marais alcalin de l'Ainan et Bavonne
- Étangs, landes, vallons tourbeux humides et ruisseaux à écrevisses de Chambaran
- **Milieux alluviaux et aquatiques de l'Île de la Platière *(G. Maillet)***
- Landes, tourbières et habitats rocheux du Massif du Taillefer
- Prairies à orchidées, tufières et grottes de la Bourne et de son cours
- Milieux alluviaux, pelouses steppiques et pessières du bassin de Bourg-d'Oisans
- Isle Crémieu

Comités de rivières

- Drac *(A. Pagano)*
- **Sud Grésivaudan *(C. Balmain)***
- **4 vallées *(M. Juton)***
- Bassin Guiers-Aiguebelette *(C. Balmain)*
- Romanche *(A. Pagano)*
- Paladru - Fure - Morge - Olon *(C. Balmain)*

Autres commissions locales

- **Commission «Gestion partagée de ressources naturelles» - LEADER Belledonne *(A. Pagano)***
- **Commission Transition Energétique / Biodiversité du Parc naturel régional du Vercors *(B. Veillet)***
- **Comité de pilotage « zones humides » du contrat de rivières Paladru-Fure-Morge-Olon *(C. Balmain)***

R. Bartheld - CEN Isère

Les Contrats Vert et Bleu

Les Contrats Vert et Bleu, développés initialement par la Région Rhône-Alpes, sont des projets opérationnels menés sur 5 ans et visant à maintenir ou restaurer les continuités écologiques sur un territoire défini.
Ces contrats contribuent, par la même occasion, à réfléchir au développement d'un territoire tout en conservant les fonctionnalités écologiques du paysage. ●

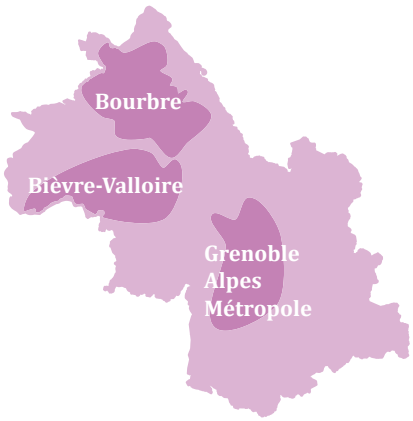

Bièvre-Valloire

Ce Contrat Vert et Bleu (CVB), validé en octobre 2015 par la Région Rhône-Alpes, a débuté sa phase opérationnelle le 1er janvier 2016.
En 2016, le CEN Isère a apporté au Syndicat Mixte du Pays de Bièvre-Valloire (SMPBV), porteur du Contrat Vert et Bleu, une assistance technique et scientifique formalisée dans une convention pluriannuelle.
Tout au long de l'année, le CEN Isère a ainsi :

- co-organisé et co-animé le comité technique et le comité de pilotage du CVB ;
- organisé et animé différents groupes de travail thématiques (infrastructures agro-écologiques, animations pédagogiques…) en présence des maîtres d'ouvrages concernés par chaque thématique ;
- accompagné les maîtres d'ouvrages dans la mise en œuvre de leurs actions du Contrat Vert et Bleu ainsi que pour le dépôt de leurs demandes de subvention en fin d'année ;
- contribué au suivi du projet de l'ISARA sur la perméabilité des espaces agricoles.

Les volets communication globale et évaluation du projet n'ont pas pu être entamés lors de cette première année de mise en œuvre du fait de la disparition du SMPBV fin 2016. ●

→ *Financeurs : Région Auvergne-Rhône-Alpes, SMPBV*

Bourbre

Le dernier des Contrats Vert et Bleu sur lequel le conservatoire est impliqué de manière significative est celui porté par le SMABB sur le territoire de la Bourbre et ses affluents (75 communes, 750 km^2). L'année 2016 aura vu la naissance de ce projet dans un contexte géographique singulier qui conduit à une dynamique démographique et socio-économique en pleine expansion. Identifié au Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) comme un territoire stratégique de Rhône-Alpes du fait de ses caractéristiques, le Contrat Vert et Bleu s'est imposé comme l'outil de dialogue et de montage de projet afin de conserver voire, dans certains cas, de restaurer les continuités écologiques autour des espaces remarquables qui ponctuent le territoire (Réserve naturelle régionale de Saint-Bonnet, APPB de la confluence de la Bourbre et du Catelan, secteur d'Écorcheboeuf…). Ce contrat, finalisé en 2017, devrait être le moyen de mettre également l'accent sur des territoires moins sous les projecteurs comme la Haute-Bourbre et la vallée de l'Hien où des démarches agrienvironnementales pourraient redynamiser une activité agricole traditionnelle, respectueuse de son environnement mais aussi réfléchir à la nature plus ordinaire mais primordiale dans le lien entre les territoires et cela jusqu'à la nature en ville. ●

→ *Financeurs : en cours de montage*

Grenoble-Alpes-Métropole

Le territoire de la Métropole de Grenoble est résolument nature avec, entre autres, 88 % de sa surface qui bénéficient d'un couvert végétal renfermant une diversité d'espèces importante. Pour cadrer et poursuivre ses politiques en matière environnementale et de prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire, Grenoble-Alpes-Métropole s'est dotée d'une stratégie cadre biodiversité et espace naturel votée le 27 mai 2016. Porté par son vice-président délégué à l'environnement, Jérôme Dutroncy, la Métropole a souhaité décliner sa stratégie dans un plan d'action opérationnel sous la forme d'un Contrat Vert et Bleu (CVB) en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour élaborer ce contrat, la Métropole a fait appel à l'expertise technique et scientifique du CEN Isère pour l'accompagner et fédérer l'ensemble des porteurs de projet du territoire. Ce travail d'assistance et de partenariat avec les services de la Métropole a permis d'aboutir, par la concertation, à la structuration d'un Contrat Vert et Bleu regroupant 14 maîtres d'ouvrage pour près de 55 actions de préservation, de restauration ou de sensibilisation à entreprendre sur les cinq prochaines années. ●

→ *Financeurs : Agence de l'eau RMC, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Grenoble-Alpes-Métropole*

M. Thiberville - CEN Isère

N. Biron - CEN Isère

Communication

Faire connaître nos activités localement

Dans le cadre de la réflexion globale sur la valorisation et le porter à connaissance du savoir-faire du CEN Isère, le site internet se renouvelle et propose de nouveaux formats de diffusion qui ont suscité la curiosité avec près de 27 000 visites en 2016. Également, des démarches d'appropriation locale liées à la gestion des sites ont été engagées comme la valorisation des produits issus de la fauche des marais par la mise à disposition gracieuse des balles rondes de bauche. Grâce au relais des communes avec annonces et affiches, cette opération a été un succès. ●

Le Conservatoire d'espaces naturels passe à la vidéo

Depuis juin 2016, le CEN Isère possède sa propre chaîne YouTube. Au programme, des informations sur ses activités, savoir-faire et expériences de gestionnaire de milieux naturels. Actuellement sur la chaîne :

- Aux petits soins pour la Droséra. Le CEN Isère vous présente son travail de gestion sur la tufière du Moulin de Vallière à Montalieu-Vercieu à travers le chantier d'entretien annuel organisé en partenariat avec l'association Nature Nord Isère Lo Parvi.
- Les chasseurs et le CEN, un partenariat réussi. Tous les ans au marais de Chambrotin, le CEN Isère organise un chantier de fauche avec l'association de chasse locale.
- Au fil de la faux. Mise en place d'une fauche manuelle pour la préservation d'une population de Sonneur à ventre jaune dans la plaine de Bourg d'Oisans.
- Le cycle de l'eau. Film d'animation lauréat du trophée pédago 2016 de la Réserve naturelle nationale de la Tourbière du Grand-Lemps. ●

Pour consulter nos vidéos, rendez-vous sur notre site internet www.cen-isere.org ou directement sur notre chaîne YouTube

Article de presse

Dauphiné libéré du 15 mai 2016

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS ISÈRE - AVENIR

Une association trentenaire en excellente santé malgré les inquiétudes

Lors de la visite du marais de Chirens, qui a rassemblé une centaine de participants.

CHIRENS

Une centaine de personnes était présente, dernièrement, à Chirens pour assister à l'assemblée générale du Conservatoire d'espaces naturels Isère-Avenir. Une réunion qui revêtait un caractère particulier cette année, la structure fêtant ses 30 ans.

L'après-midi a débuté par la visite du marais de Chirens. Jean-Luc Grossi, chargé de mission au CEN Isère-Avenir, a présenté la gestion et les aménagements pédagogiques du marais, tout en soulignant la forte implication du conservatoire dans la préservation de cet Espace naturel sensible (ENS) depuis 1987.

Les participants ont ensuite assisté à la démonstration d'outils polyvalents permettant de faucher et réaliser des mini-balles rondes.

Après le discours d'accueil de Christine Guttin, maire de Chirens, et de Didier Rambaud, conseiller départemental, l'assemblée générale a été l'occasion d'exposer les nombreuses activités du conservatoire en 2015.

Faire face au désengagement de financeurs importants

Depuis 30 ans, l'association est impliquée dans la gestion, la protection et la connaissance scientifique de plus d'une quarantaine de sites naturels sur tout le département, dont le marais de Chirens. Elle est aussi consultée dans de nombreuses commissions et apporte ses connaissances et son savoir-faire aux collectivités. Le rapport moral fait état d'une excellente année 2015, mais Jean-Luc Fornoni, président du CEN, a fait part de son inquiétude quant à l'avenir, l'association devant faire face au désengagement de financeurs importants, comme le Département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Vie de l'association

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois et le bureau 3 fois. L'assemblée générale 2015, organisée le 27 avril 2016 à Chirens, a été l'occasion de présenter les opérations de gestion réalisées sur le marais de Chirens. Cette assemblée générale a aussi commémoré les 30 ans de notre association avec la projection d'un film sur les espaces naturels du département datant de 1985 et une présentation rétrospective de ces décennies d'activité.

L'équipe du Conservatoire d'espaces naturels Isère – Avenir

L'équipe salariée a représenté 18,18 ETP sur 2016. L'équipe de permanents a été renforcée par 2 CDD, Jérôme Moatti (service travaux) et Marie Thiberville (chargée de mission). Brigitte Michel-Front, chargée du secteur administratif a fait valoir ses droits à la retraite. Après 26 années, elle a quitté le Conservatoire le 30 septembre 2016.
Le Conservatoire a, par ailleurs, accueilli 12 stagiaires tout au long de l'année dont 8 pour la Réserve naturelle de la Tourbière du Grand- Lemps.

L'équipe salariée en 2016

Céline BALMAIN
- Responsable études et projets

Nicolas BIRON
- Chargé d'études

Pascal FISCH
- Agent technique d'entretien d'espaces naturels

Jean-Luc GROSSI
- Chargé de projet

Mathieu JUTON
- Chargé de mission

Julie LEPRINCE
- Chargée de contractualisation foncière (remplacement de congé maternité)

Jérémie LUCAS
- Technicien-animateur de la Réserve naturelle de la Tourbière du Grand-Lemps

Grégory MAILLET
- Conservateur-garde animateur de la Réserve naturelle de la Tourbière du Grand-Lemps

Pauline MARNAT
- Chargée de contractualisation foncière

Anouk MERLIN
- Chargée de communication et de gestion documentaire

David MICHALLET
- Chargé de secteur systèmes d'information

Brigitte MICHEL-FRONT
- Chargée de secteur administratif - Départ à la retraite le 30/09/2016

Jérôme MOATTI
- Technicien travaux - Du 01/06/2015 au 31/08/2016

Laura NOVEL
- Chargée d'études - Du 01/09/2016 au 31/12/2016

Audrey PAGANO
- Chargée de mission

Guillaume PASQUIER
- Responsable secteur travaux

Cindy SCHRADER
- Chargée d'études - Du 01/03/2016 au 16/09/2016

Patrick SUCHET
- Agent technique d'entretien d'espaces naturels

Marie THIBERVILLE
- Chargée d'études - Du 12/10/2015 au 17/01/2016 puis chargée de mission - Du 18/01/2016 au 15/05/2016

Pauline TOURÉ
- Secrétaire - Assistante comptable

Bruno VEILLET
- Directeur

Jean Baptiste VENDRAME
- Assistant budgétaire puis chargé du secteur administratif

Jérémy MINGUEZ
- Service civique

Les stagiaires 2016

Antoine BALLY
Du 06/10/2015 au 13/05/2016 (en alternance)
BAC PRO Gestion des Milieux Naturels et de la Faune à la Maison familiale et rurale de Vif
- Suivi des amphibiens, gestion des milieux naturels et entretien des infrastructures d'accueil

Romain BARTHELD
Du 01/03/2016 au 31/08/2016
Master 1R Géoenvironnement à l'Université de Clermont Ferrand II
- Complément d'inventaire cartographique des pelouses sèches du pays de Bièvre Valloire

Michaël BOURGEOIS
Du 14/11/2016 au 31/04/2017 (En alternance)
BAC PRO Gestion des Milieux Naturels et de la Faune à la Maison familiale et rural de Vif
- Entretien des milieux naturels

François DE FERRIERE
Du 10/10/2016 au 14/10/2016
3e au collège Alexandre Fleming de Sassenage
- Séquences d'observation en milieu professionnel 3e

Géraldine DELOBRE
Du 01/11/2016 au 31/01/2017
Professeur à l'académie de Grenoble
- Participation à la conception d'outils de communication

Robin GARAMBOIS
Du 26/09/2016 au 18/11/2016
BAC PRO Gestion des Milieux Naturels et de la Faune au LEGTA de Saint-Ismier
- Évaluation du chantier d'arrachage de la régénération de bouleaux

Jao GARNIER
Du 18/05/2016 au 08/07/2016
BAC PRO Gestion des Milieux Naturels et de la Faune à AGROTEC Vienne-Seyssuel
- Gestion du milieu naturel et entretien des infrastructures d'accueil

Eddy LATASSA
Du 15/02/2016 au 13/03/2016
BTS Gestion et Protection de la Nature du CFPPA du Gers
- Création d'outils d'animation pédagogique

Tristan LE CABEC
Du 14/03/2016 au 18/09/2016
M2 Pro Sciences Environnement Continentaux et Côtier Spé Gestion et Valorisation Agri-environnementales à l' université de Caen Normandie
- Élaboration d'un indice d'état de conservation des mares à Amphibiens

Wilhem MAILLET
Du 22/06/2016 au 26/06/2016
4e au collège Jacques Brel de Beaurepaire
- Découverte des métiers de protection de la Nature

Laura NOVEL
Du 22/02/2016 au 19/08/2016
Master Ecosciences, Microbiol M2I à l'université Claude Bernard de Lyon
- Contribution au contrat vert et bleu sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole

Geoffrey SAILLET
Du 01/04/2016 au 30/06/2016
Master 1 Biologie majeure Biodiversité, Écologie, Environnement à l'université Grenoble 1
- Suivi des populations de Sonneur à ventre jeune du site Natura 2000 à Bourg d'Oisans

1er collège • Collectivités

En orange : les membres du bureau du CEN Isère

Mairie de Beaufort
- Patrick VAUDAINE
  Adjoint
- Christiane D'ORNANO *(suppl.)*
  Conseillère municipale

Mairie de Châbons
- Christophe PARNET
  Conseiller municipal
- Philippe CHARLETY *(suppl.)*
  Conseiller municipal

Mairie de Chapareillan
- Fabien PANEÏ
  Conseiller municipal
- David FRANCO *(suppl.)*
  Conseiller municipal

Mairie de Chirens
- Lilian DELUBAC
  Adjoint
- Christine GUTTIN *(suppl.)*
  Maire

Mairie de Claix
- Christophe REVIL
  Adjoint
- Jean-Louis BOUCHAUD *(suppl.)*
  Conseiller municipal

Mairie du Grand-Lemps
- Claude RAVEL
  CEN 38 • Vice-Présidente
  Adjointe
- François DEVINCRE *(suppl.)*
  Conseiller municipal

Mairie de Jarrie
- Jean-Pierre AUBERTEL
  Adjoint
- Ivan DELAITRE *(suppl.)*
  Adjoint

Mairie de Saint-Égrève
- Catherine HADDAD
  CEN 38 • Secrétaire générale
  Adjointe
- Benjamin COIFFARD *(suppl.)*
  Conseiller municipal délégué

Mairie de Saint-Laurent du Pont
- Christophe RUELLE
  Conseiller municipal
- Christiane MOLLARET *(suppl.)*
  Adjointe

Mairie de Saint-Quentin-Fallavier
- Charles NECTOUX
  Conseiller municipal
- Henri HOURIEZ *(suppl.)*
  Conseiller municipal

Mairie de Sassenage
- Jérôme BOETTI DI CASTANO
  Adjoint
  suppléant non désigné

Mairie de Vourey
- Jean-Luc FORNONI
  CEN38 • Président
  Représentant société civile
- Hugues VIDELIER *(suppl.)*
  Conseiller Municipal

Grenoble-Alpes Métropole
- Jérôme DUTRONCY
  Vice-Président
  suppléant non désigné

2e collège • Fédérations et associations

Chambre d'agriculture de l'Isère
- André COPPARD
  CEN 38 • Vice-Président
  Administrateur
- Sébastien PONCET *(suppl.)*
  Administrateur

Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA)
- Sophie D'HERBOMEZ-PROVOST
  CEN 38 • Trésorière
  Vice-présidente
- Chantal GEHIN *(suppl.)*
  Présidente

Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO Isère)
- Gérard GOUJON
  Administrateur
- Daniel THONON *(suppl.)*
  Administrateur

Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Isère (FDPPMAI)
- Hervé BONZI
  Président
- Pascal RIONDET *(suppl.)*
  Vice-président

Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère (FDCI)
- Antoine GRAIN
  Administrateur
- Estelle LAUER
  Ingénieur projet

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre
- Claude REIBEL
  Administrateur
- Alain DE BRITO
  Président

Société botanique Dominique Villars - Gentiana
- Jean-Guy BAYON
  Administrateur
- Julie DELAVIE
  Administratrice

Fédération des Alpages de l'Isère (FAI)
- Bruno CARAGUEL
  Chargé de la coordination
  suppléant non désigné

3e collège • Personnes qualifiées

- Rachel ANTHOINE
  Responsable Pôle paysage CAUE
- Serge GROS *(suppl.)*
  Directeur CAUE
- Pierre-Eymard BIRON
  Conservateur de Réserve Naturelle
- Jean-Marc FERRO *(suppl.)*
  Pédagogie de l'environnement
- Jean-Christophe CLEMENT
  CEN 38 • Secrétaire général adjoint
  Scientifique
- Mathieu LEFEBVRE *(suppl.)*
  Scientifique - Professeur des Universités
- Pascal DUPONT
  Spécialiste lépidoptères
- Bernard CRESSENS *(suppl.)*
  Ancien Directeur - Conseiller municipal

Invités permanents *(voix consultative)*

Préfecture de l'Isère
- Représentant de M. le Préfet

Direction Départementale des Territoires
- Clémentine BLIGNY

Département de l'Isère
- Fabien MULYK

Membres de droit

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes
- Jean-Yves CHETAILLE
  Président

Association des Maires et Adjoints de l'Isère
- Roger COHARD
  Mairie de Le Cheylas

Nombre d'adhérents en 2016

74 collectivités dont **7** communautés de communes

8 fédérations et associations départementales

9 personnes qualifiées

2 membres de droit

Bilan financier

Sophie D'Herbomez-Provost
Trésorière

L'analyse de la comptabilité de 2016 reflète à nouveau un exercice satisfaisant dans la continuité des années précédentes et ce malgré le désengagement de certains partenaires historiques.

- **Le total des produits diminue d'environ 4 % (1 285 589 €).**
- **Le total des produits d'exploitation de l'association augmente légèrement de 1,30 % pour passer à 1 243 169 € (dont 1 158 040 € de subventions sur projets et marchés de gestion).**
- **Le résultat d'exploitation de 91 748 € est largement affecté par une provision de 48 000 € constituée en vue de couvrir les frais de la fusion absorption prévue avec l'AAIP au cours de l'exercice 2017. Le résultat net de l'exercice se monte ainsi à 45 670 €.**
- **La trésorerie, qui bénéficie toujours de l'emprunt d'investissement de 102 600 € contracté en 2014, est encore en amélioration.**
- **Le montant des créances reste stable.**

Analyse du Compte de résultat

1) Comptes de charges

La baisse générale des charges d'exploitation (- 2,11 %) couplée à l'augmentation des produits d'exploitation (+ 1,30 %) conduit à une amélioration du résultat de l'exercice.

a) Comptes d'achats et de services extérieurs

Ce poste a baissé très significativement (- 13,81 %). Cette diminution des charges est en partie due à une baisse de la sous-traitance étude et des prestations (notices de gestion, suivis et inventaires naturalistes, analyses d'eau) de nos sites associatifs (- 15 183 €). Nous notons également une baisse des loyers puisque nous nous sommes séparés du bureau annexe loué à la commune de Saint-Egrève (- 2 587 €). L'internalisation de la clôture comptable de l'exercice 2016 entraine une baisse des honoraires comptables sur une partie de l'année (- 2 652 €). Une nouvelle prestation apparait avec la sous-traitance de la paie à partir du 1er juillet 2016 (+ 2 803 €).
Parmi les autres postes en baisse, on peut noter celui des frais de déplacement des stagiaires (- 2 497 €), les projets pelouses sèches et inventaire des affluents de la Haute-Bourbre qui occasionnaient de nombreux déplacements s'étant terminés en 2015. À noter également une baisse des frais téléphoniques (- 3 875 €). Pour rappel, il y eu un piratage informatique d'une de nos lignes téléphoniques sous IP en 2015, ce qui avait occasionné des frais téléphoniques supplémentaires. Enfin, une provision pour dépréciation des créances a été comptabilisée pour 15 600 € couvrant le risque de non recouvrement de deux subventions (conventions de partenariat pour l'animation des campagnes 2015 et 2016 du PAEC Bièvre Liers Valloire) non payées dans les délais impartis.

b) Charges du personnel

Ce poste comprend les salaires et traitements, les charges sociales ainsi que la taxe sur les salaires et les cotisations de formation. Il comprend également la prise en charge de la part employeur de la mutuelle depuis le 1er janvier 2016 (+ 4 458 €). Ces charges restent relativement stables par rapport à 2015 (+ 1,11 %). Le départ à la retraite d'un salarié fin septembre n'a été que partiellement compensé (un salarié à temps partiel est passé à temps plein). Deux CDD n'ont pas été renouvelés en lien avec l'incertitude d'attribution de certaines subventions. Deux embauches en CDD, non prévues, ont eu lieu en cours d'année sur une période de 6 mois pour profiter de l'opportunité d'un projet agro-environnemental réalisé en partenariat avec le CEN Rhône-Alpes, ainsi que sur une période de 3 mois pour finaliser le montage du Contrat Vert et Bleu de la Métropole.

c) Les dotations aux amortissements

Elles correspondent à l'amortissement des biens d'équipement et des travaux de gestion durable de sites, acquis ou réalisés par le CEN Isère.
Ce montant de 75 229 € est à mettre en regard avec les quotes-parts sur subventions d'investissement inscrites au compte de résultat en produits d'exploitation de 74 900 €. La différence correspond à la partie autofinancée par l'association (partie du matériel informatique et des véhicules en particulier).

d) Autres charges

Aucun mouvement significatif sur cette ligne.

e) Les charges financières

Les charges financières de 1461 €, en diminution, sont principalement constituées des intérêts de l'emprunt d'investissement contracté en 2014 (les intérêts liées à l'emprunt sont dégressifs au fur et mesure du remboursement). Aucune cession de créances en Dailly ou aucun découvert bancaire n'ont été utilisés et aucun frais afférent à l'utilisation de ces lignes n'a été facturé en 2016.

f) Charges exceptionnelles

La charge exceptionnelle sur opérations de capital de 38 742 € correspond à la mise au rebut d'actifs immobilisés, correspondant à des travaux de gestion anciens, sur des sites (+ de 10 ans). Cette charge s'équilibre en totalité avec sa contrepartie en produit exceptionnel.

▼ Évolution du chiffre d'affaire et du résultat

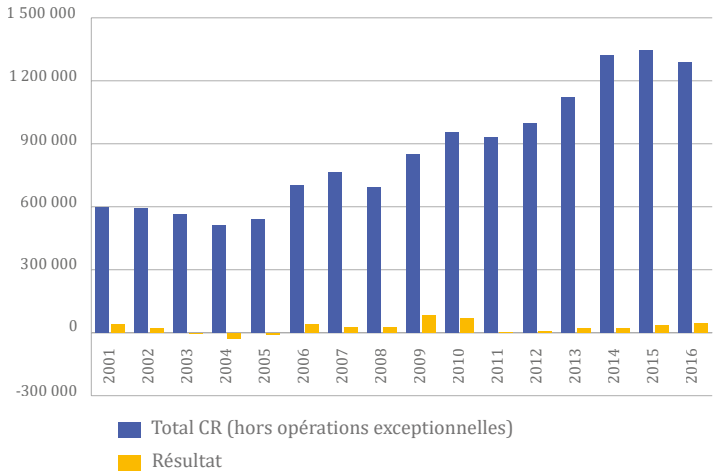

Compte de résultat 2016 et prévisionnel 2017

CHARGES	2015 réalisé	2016 prévu	2016 réalisé	2017 prévu total prévu	2017 prévu dont AAIP	PRODUITS	2015 réalisé	2016 prévu	2016 réalisé	2017 prévu total prévu	2017 prévu dont AAIP
Charges d'exploitation						Produits d'exploitation					
Autres ach. & charges externes	207 741	243 125	179 060	305 025	80 408						
Impôts et taxes	46 895	39 357	42 257	80 083	25 730	Production immob.	8 759	8 908	4 150	17 920	
Salaires bruts	569 841	514 266	569 553	739 582	240 806	Subventions/ventes	1 112 622	1 086 844	1 158 205	1 539 223	453 408
Charges sociales	253 254	228 437	266 916	330 528	77 803	Cotisations	4 458	3 000	3 679	3 000	
Dotations aux amortissements	82 127	59 363	75 229	126 776	70 881	Autres produits	0		0		
Autres charges	16 481	1 000	1	2 260	1260	QP sub investissement	69 085	58 346	74 900	88 361	33 262
Dotation aux provisions	0	72 500	2 805	72 700	2 700	Reprise sur provisions	0		0	11 618	11 618
Dotation aux dépréciations			15 600			Transfert de charges	32 253	2 000	2 236	8 650	1 300
TOTAL	**1 176 339**	**1 158 048**	**1 151 421**	**1 656 954**	**499 588**	**TOTAL**	**1 227 177**	**1 159 098**	**1 243 169**	**1 657 154**	**499 588**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION :							**50 838**	1 050	**91 748**	200	
Charges financières	**1 850**	1 850	**1 461**	1 200	0	Produits financiers	**881**	800	**1 139**	1 000	0
RÉSULTAT FINANCIER :							**-969**	-1 050	**-322**	-200	
Charges exceptionnelles	**129 841**	0	**87 037**	0	0	Produits exceptionnels	**116 620**	0	**41 280**	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL :							**-13 221**	0	**-45 757**	0	0
RÉSULTAT NET :							**36 648**	0	**45 670**	0	0

Une dotation aux provisions pour risques de 48 000 € a été comptabilisée en prévision du coût engendré par la fusion absorption avec l'Association des Amis de l'Île de la Platière en 2017.
La dotation aux provisions pour risques de 35 000 €, correspondant à une provision pour risques de restructuration et de licenciement passée en 2015, a été maintenue au vu des informations concernant le désengagement financier du Département en 2017 et au-delà, ainsi qu'au vu du changement de mode de financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes moins favorable à l'association appliqué dès le 1er janvier 2017.

2) Comptes de produits

a) Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement (ou subventions d'équilibre) ont quasiment disparu en 2016 (- 49 970 €). Cela s'explique par une suppression de l'aide du Département de 50 000 €. Les subventions d'équilibre restent désormais anecdotiques pour l'association (165 € correspondant aux subventions de fonctionnement versées par les communes en plus du montant de leur adhésion).

b) Subventions et produits sur projets

Cette ligne très importante dans le financement global des activités du Conservatoire (1 158 040 € soit 90,08 % du total des produits) est stable en 2016 (+ 1,55 %). On peut rappeler pour mémoire que ces montants ne correspondent ni à ceux réellement encaissés dans l'année, ni à la totalité de ceux obtenus en 2016 à l'issue des demandes annuelles de financements mais à l'ensemble des crédits engagés sur la période. Ils comprennent donc à la fois des crédits obtenus les années passées et qui n'avaient pas été encore entièrement engagés (donc en reprise de produits constatés d'avance inscrits au précédent exercice) et à une partie seulement des nouveaux crédits obtenus l'année en cours et réellement engagés au 31 décembre.
Les «subventions projets autres» sont passées de 73 049 € à 181 867 €. Elles correspondent aux assistances de mise en œuvre du Contrat Vert et Bleu de Bièvre Valloire avec le SMPBV, du contrat de rivière 4 vallées, du programme zones humides

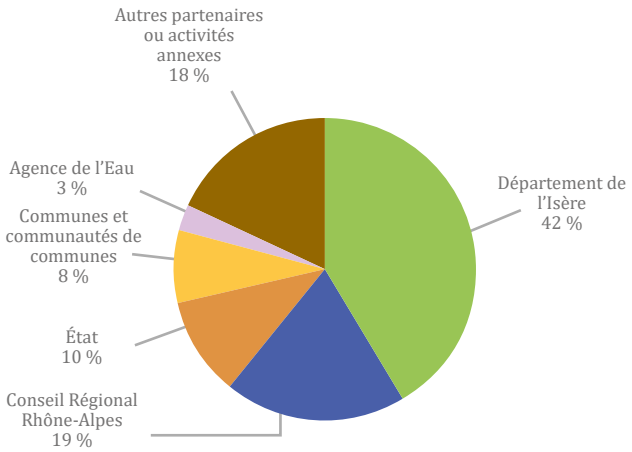

▲ **Répartition des financeurs 2016 (produits d'exploitation)**

▼ **Affectation des ressources (en €) par axe stratégique**

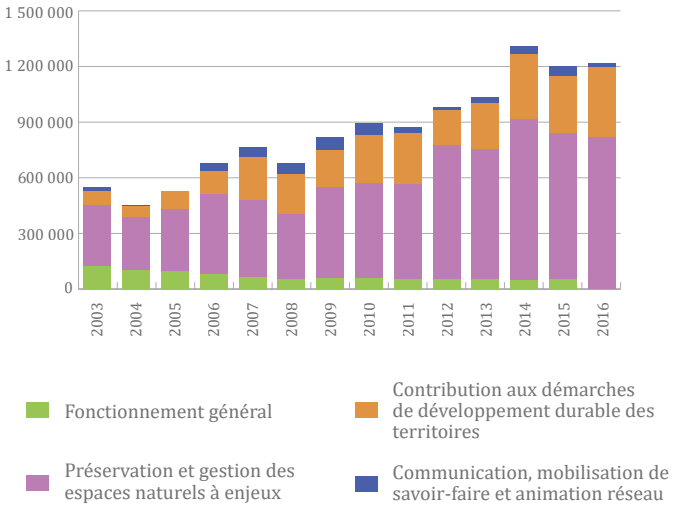

Bilan 2016

LIBELLÉS	NET 2016	NET 2015
Logiciel	348	668
Autres immo incorp		
Aménagements terrains	755 973	804 920
Matériel et outillage	19 171	27 497
Matériel transport	24 503	35 186
Matériel bureau & informatique	5 837	8 715
Mobilier	4 417	6 329
Cheptel	11 535	11 235
Agenc Amng locaux	14 826	17 265
Immobilisation en cours		
Autres participations	101 230	1 221
Autres titres immobilisés		
Dépôts et cautions	8 015	8 315
ACTIF IMMOBILISÉ	945 855	921 351
Créances diverses	9 505	20 760
Subventions et prod. à recevoir	808 417	798 531
Disponibilités (banque)	522 578	357 707
Charges const. d'av.	5 541	5 282
ACTIF CIRCULANT	1 346 041	1 182 280
TOTAL GÉNÉRAL	**2 291 895**	**2 103 631**

LIBELLÉS	NET 2016	NET 2015
Réserve fond associat	408 528	371 878
Réserves acquisitions foncières	57 733	57 733
Report à nouveau		
RÉSULTAT	45 670	36 650
FONDS PROPRES	511 931	466 261
Subv. investissement (nettes)	845 512	892 088
Provision pour charges		
Provision pour risques	98 600	35 000
Provision pour indem. Retraite	129 208	126 403
DETTES LONG TERME	1 073 320	1 053 491
Emprunt	65 157	82 246
Intérêts courrus	50	63
Fournisseurs dus	33 057	27 330
Fourn. immob.		
Autres dettes	414	823
Dettes fiscales et sociales	165 307	146 816
Produits constés d'avance	442 660	326 601
DETTES COURT TERME	706 645	583 879
TOTAL GÉNÉRAL	**2 291 895**	**2 103 631**

du contrat de rivière Romanche avec le SACO, de la gestion de l'Île Falcon avec EDF, des travaux et des suivis scientifiques dans le cadre du LIFE Défense nature 2 Mil sur le camp de Chambaran... Cet évènement marquant de 2016 compense une baisse de financement relative d'autres partenaires.
La part des financements octroyés par le Département de l'Isère reste prépondérante (42 %) bien qu'elle soit en diminution (- 14 %). Malgré une augmentation des subventions d'exploitations liées aux projets (+ 73 539 €), ce montant est uniquement dû à la consommation des subventions obtenues tardivement en 2015. La suppression de la subvention de fonctionnement couplée à la baisse du chiffre d'affaire (- 92 890 €) issus de services vendus (perte partielle de la gestion des Espaces Naturels Sensibles Départementaux internalisée par le Département) ont conduit à cette baisse.
Les crédits de l'État augmentent de 17,45 % suite à une attribution en fin d'année d'une subvention de 16 000 € par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Les crédits de la Région sont stables (+ 2,22 %) ainsi que ceux des collectivités locales (+ 1,48 %). Les financements de l'Agence de l'eau ont fortement diminué (- 52,93%) toujours en raison des conditions de financement moins favorables ayant conduit à une diminution des sollicitations.

c) Reprise sur amortissement et provisions - Transfert de charges

Pas de mouvements significatifs sur ces lignes.

d) Autres produits

Le montant de 78 579 € est principalement constitué des quotes-parts sur subventions d'investissement inscrites au compte de résultat (74 900 €). Ces quotes-parts correspondent à la partie subventionnée des amortissements annuels en charges (75 229 €).

e) Produits financiers

L'augmentation du montant des produits financiers (1 139 €) est directement liée à l'amélioration de la trésorerie.

Analyse du bilan 2016

La trésorerie s'est encore améliorée en 2016. Elle continue à bénéficier de l'emprunt contracté en 2014 et de la poursuite de l'optimisation de nos suivis de subventions. Le fonds de roulement reste ainsi très supérieur au besoin en fonds de roulement.
Les créances d'exploitation sont stables. Leur pourcentage par rapport aux produits d'exploitation reste stable passant de 53,46 % en 2015 à désormais 52,91 % en 2016. Les créances d'investissement baissent légèrement de 8,66 % traduisant une légère baisse des travaux de restauration de sites.
Les produits constatés d'avance ont augmenté en 2016 (442 660 €). Cette augmentation tient pour partie à l'obtention d'autres sources de financement intervenue principalement au cours du second semestre 2016.
Cette analyse du bilan fait apparaitre une situation saine de l'association au 31 décembre 2016 mais ne permet pas d'avoir une lisibilité sur l'activité à venir, les subventions ou engagements pluriannuels ayant quasiment disparus désormais.

Perspectives 2017

L'opération de fusion absorption avec l'Association des Amis de l'Île de la Platière (AAIP) est prévue au courant de l'année 2017. Cette fusion nécessitera une intégration comptable rétroactive au 1er janvier 2017. Elle aura donc une incidence budgétaire correspondant au temps passé par le personnel du CEN Isère ainsi qu'aux prestations du cabinet d'avocats Fidal commandées pour la réalisation du traité de fusion et l'assistance juridique et sociale liée à la reprise de l'ensemble du personnel de l'AAIP soit 9 salariés. Les activités traditionnelles du CEN Isère n'évolueront pas.
Il est important d'avoir à l'esprit que la modification des conditions financières de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à l'instar de celles de l'Agence de l'Eau, aura des incidences financières non négligeables. Ce principe s'appuie sur les conditions financières définies par l'Europe (fonds FEDER) ne prenant plus en compte les coûts environnés mais se basant sur les coûts réels majorés de 15 à 20 %.
À ce jour de la rédaction du rapport nous n'avons aucune certitude concernant l'attribution des subventions de nos différents partenaires pour l'exercice 2017. De nouveaux partenariats et de nouvelles actions, ainsi que les opérations «en réserve» (produits constatés d'avance) laissent cependant espérer que l'équilibre budgétaire ne sera pas trop affecté en 2017. Une situation de crise budgétaire reste encore possible en 2018. En conséquence, l'équivalent des indemnités de licenciement a été maintenu en cas d'impossibilité de compenser les baisses budgétaires par d'autres ressources. Néanmoins, il faudra poursuivre les partenariats naissants et rechercher de nouvelles sources de financement. ●

2017 Soutien individuel

Je souhaite soutenir les actions du Conservatoire

- en m'abonnant au bulletin d'information du CEN Isère (3 ou 4 numéros par an).....10 €
- en devenant membre bienfaiteur ..... €
- en versant un don manuel de soutien de ..... €

Total de ma contribution pour l'année 2017 : .....€

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Fait à .....

le .....

Signature

Pour l'adhésion des associations, communes et groupements de communes, s'adresser au bureau du Conservatoire.

Avenir Conservatoire d'espaces naturels Isère

2, rue des Mails • 38120 Saint-Égrève
04 76 48 24 49 • 04 76 48 24 26 (télécopie)
contact@cen-isere.org • www.cen-isere.org

Le CEN Isère est membre des réseaux nationaux Conservatoires d'espaces naturels et Réserves naturelles de France

Conservatoires d'espaces naturels

Réserves Naturelles DE FRANCE

Responsable de la publication
Céline Balmain
Coordination et mise en page
Anouk Merlin
Maquette
Aude Wenes Graphisme et Communication • www.audewenes.com

L'ensemble de l'équipe du CEN Isère a participé à la réalisation et à la relecture de ce numéro.

Bulletin tiré à 1350 exemplaires par l'imprimerie Notre-Dame.
ISBN 978-2-9557116-0-6
ISSN 2276-0598
Dépôt légal : juin 2017

Avec le soutien de :

isère LE DÉPARTEMENT

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE établissement public de l'État

Préfet de la Région Rhône-Alpes

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

N. Biron - CEN Isère